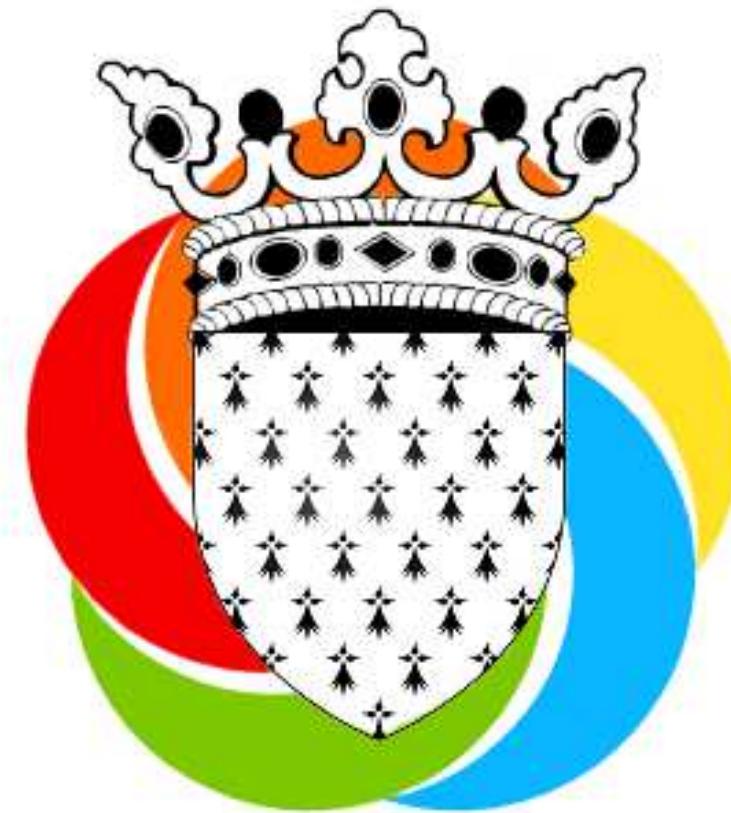


## **Karta KAD, Kelc'h an Dael**

# **KAD Charter, Kelc'h An Dael / Parliamentary Circle**

# **Charte de KAD, Kelc'h An Dael / Cercle du Parlement**



## Karta KAD, Kelc'h an Dael:

## KAD, Petra eo ?

Ni, brogarourien ha demokrated Breizh, en hon anv deomp-ni pe en anv kevredigezhioù breizhat a gomzomp evito e-barzh KAD, a sin ar garta-mañ en ur spered a gengarantez hag unvaniezh evit difenn frankizoù Breizh.

KAD, Kelc'h an Dael, zo ur gevredigezh diskleriet hervez statud al lezenn 1901, bet krouet gant ar pal da sevel Breujoù Breizh ha da vodañ ar Vretoned, anezho demokrater a beb seurt tu. Ne glaskomp rendaeliñ na war ar stumm na war an danvez, met soursial a reomp nemet eus pezh zo boutin etrezomp : Ar youl d'en em unaniñ evit ma vefe klevet mouezh Breizh en un doare efedus, evit ma vefe startoc'h ar c'henlabour etre ar c'hevredigezhioù o stourm hag etre ar Vretoned o-unan, ha neuze evit ma vefe boulc'het hent an demokratelezh e Breizh, gwarant gwirioù dilamadus pobl Breizh.

# **Talvoudegezhioù ha mennadoù KAD :**

Evit emezelañ da g/KAD eo ret asantiñ da seizh talvoudegezh hag uhelvennad, setu anezho:

## **1 - Breizh ha pobl Breizh:**

Anavezout ha difenn Breizh e kevanded he ziriegezh adunanet, hag iveauz anavezout ha difenn pobl Breizh, he disheñvelded sevenadurel hag he yezhoù, he gwir dilamadus d'en em savelañ en ur zoujañ d'hec'h istor koulz ha d'he frederioù war hec'h ekonomiezh hag hec'h endro.

## **2 – Breujoù Breizh :**

Pobl Breizh he deus ar gwir da vreutaat en ur Parlament : Breujoù Breizh. O c'hannaded zo da vezañ dilennet en un doare demokratel. An divizoù zo da vezañ kemeret goude daelou dieub a-berzh pep strollad ha gant ur votadeg. An disoc'h n'hall ket gouzañv na dizemglev na disrann.

## **3 – Dezvad Breizh:**

Pobl Breizh he deus ar gwir da aspiaouañ frankizoù a-ziagent kollet a-hed an istor ha kemer hent an dizalc'iezh pe an emrenerezh hervez he c'hoant gant sikour Breujoù Breizh hag ar strolladoù politikel. Un dezvad evit Breizh a vo savelet en un doare demokratel.

## **4 – Bonreizh emveliek pobl Breizh :**

Breujoù Breizh o deus ar gwir da sevel ur vonreizh emveliek evit en em savelañ, en ur zoujañ da wirioù naturel ha stroll Bro Vreizh, graet fae outo goude sujidigezh hon bro e 1532, kollet e noz ar 4 a viz eost 1789 hep na c'hell Breujoù Breizh sezañ na kemer diviz pe ziviz.

## **5 – Frankiz ha justis :**

Doujet e vez da gomzoù hag oberioù pep keodedour gant na reont ket gaou ouzh neb-mañ-neb nag ouzh hor broad Breizh. Ur plede a savomp evit ur gevredigezh demokratel vreizhat a vir ar frankizioù dezevout hag embregañ. Dle eo da Lezenn Breizh emellout hep tidegezh ebet, nemet e-keñver an drougoberioù torfedus hepken e vefe, an degouezh nemetañ ma vez reizh ar rediezh, evit mad an holl.

## **6 – Kellidoù foran :**

Talvezout a ra ar c'housezadelezh : Arc'hant foran an holl geodedourien a za da arc'hwelioù ar Stad da gentañ. Ar Breujoù a ziviz an arc'hwelioù all, sokial ha kenskoazell hervez ezhommoù ha redoù ar mare, en ur verañ ar c'hellidoù foran en un doare strizh.

## **7- Frankiz kredenn ha koustiañs**

Pep kredenn a vez degemeret hag an digredenn iveauz, gant na 'z eus redi ebet a-berzh sektennoù pe abostolerezh dizereat. An Drouziezh hag ar Gristeniezh keltiek zo relijionoù pe speredelezh a orin Breizh hag ar Vretoned.

## **Palioù prim KAD :**

Palioù KAD zo aes ha prim :

- Sevel Breijoù Breizh (hervez ar reolenn diabarzh) e-lec'h ma vo divizet dazont hon bro, Breizh, hag hon flanedenn vreizhat.
- Gallout bodañ an holl redennoù demokratel Breizh, rannvroelour, emrenelour, kevreadelour, dizalc'hour...er-maez eus ideologiezhou jakobinour nevez-trevadennour.
- Kenurzhiañ oberennoù ar c'hevredigezhioù ezel en un aozadur kenkevreadel goude bezañ asantet en un doare dieub.

KAD n'eus galloud rediañ ebet war ar c'hevredigezhioù ezel keit ha ma vez doujet ganto d'ar garta. Ma ne zouj ket ur gevredigezh da dalvoudegezhioù ar garta-mañ, e vo kastizet neuze hervez an doareoù deskrivet en dezvadoù.

## Araezioù KAD :

Implijet e vo kement araez peoc'hiek ha demokratel gant izili KAD evit tizhout o falioù keit ha ma vez el lezenn pe reizh e-keñver talvoudegezhioù ar garta.

Karta KAD a zo skrivet e saozneg, e galleg hag e brezhoneg.

Gallout a raio emdreiñ a-hed an amzer, hag an eil stumm-mañ zo bet kadarnaet d'an 27 a viz C'hwevrer gant holl izili KAD.

*(Ar stumm kentañ a voe kadarnaet d'an 2 a viz Gwengolo gant holl izili diazezerien KAD).*



# **KAD Charter, Kelc'h An Dael / Parliamentary Circle:**

## **About KAD:**

We, Breton patriots and democrats, acting in our own names or on behalf of the Breton associations we represent within KAD, do hereby sign the present Charter to defend Breton freedoms in a spirit of harmony and unity.

KAD, *Kelc'h An Dael* (Parliamentary Circle), is a non-profit-making association under French law (1901 Act), founded with the purpose of establishing a Breton Parliament bringing together Breton Democrats of all leanings, without entering into controversy over our differences in style and essence, but concerned only with what unites us, namely the desire to come together to effectively put forward the voice of *Breizh*, to improve coordination between activist groups and between Bretons themselves, and therefore to move towards real democracy in Brittany guaranteeing the inalienable rights of our Breton people.

## **KAD's values and ideals:**

Membership of KAD constitutes acceptance of the seven values and ideals presented below:

### **1 - Brittany and Breton People:**

The recognition and defence of Brittany, *Breizh*, considered in its entirety as a reunified territory, and the recognition and defence of the Breton people in their cultural and linguistic diversity, in their inalienable right to political self-determination, and with respect for their history and economic and environmental concerns.

### **2 - Parliamentary Assembly of the Breton People:**

Freedom to elect a parliamentary assembly, or Breton Parliament, establishing a basis for the above recognition and defence of Brittany in a democratic spirit, where discussion between opposing views is concluded by a sovereign vote to which all opinions are immediately aligned, making any conflict leading to disunity impossible.

### **3 - Status of Brittany:**

The ultimate aim is to recover our lost Breton freedoms, defining them somewhere between autonomy and independence, depending on the popular choice that our fellow Bretons will make at the instigation of our parliament and all Breton political parties. A status for Brittany will be democratically defined.

### **4 - Sovereign Constitution for the Breton People:**

The right of the Breton Parliament to draft a sovereign constitution for self-determination, respecting and defending our Breton nation's natural and collective rights that have been violated since our country's annexation in 1532 and the subsequent illegal ban on holding sittings, which was taken on the night of 4<sup>th</sup> August 1789 against Breton members of parliament, who had never dissolved their assembly.

### **5 - Freedom and Justice:**

Respect for the expression of views and the actions of Breton citizens, as long as they are not harmful to others or to our Breton Nation, and hence the plea for a democratic society which respects freedom of opinion and

enterprise, where Breton Law has a duty to intervene non-arbitrarily, exclusively to deal with illegal criminal abuses, which is the sole case for legitimately using force to uphold the common good.

## **6 - Public Finances:**

The principle of subsidiarity shall apply, where only core State functions shall automatically have the right to access public funding raised through contributions from all citizens. Other functions of a social nature or related to solidarity are defined by Parliament according to the needs and necessities of the moment, within strict management of Breton public finances.

## **7 - Freedom of worship and conscience:**

Freedom of worship in Brittany, including atheism, is accepted provided it is practised peacefully and excludes any sectarian coercion or aggressive proselytism. Druidism and Celtic Christianity are the historic religions or spiritual beliefs of Brittany and the Breton people.

## **KAD's immediate aims:**

KAD's simple and immediate aims are:

- To set up a Breton Parliament (according to the rules of procedure), which will decide on the future of our country, Breizh, and our Breton destiny.
- To be able to bring together within this Parliament all Breton tendencies (democratic regionalist, autonomist, federalist and separatist), excluding Jacobin neo-colonialist ideologies.
- To coordinate the freely agreed activities of member associations in a confederal organisation.

KAD has no power of coercion over member associations insofar as they comply with the charter. Failure to comply with the values set out in the present Charter shall lead to a sanction, the nature of which is described in the articles of association.

## **KAD's means of action:**

KAD members shall use any peaceful and democratic means they consider fit for achieving their aims, provided that the means used are legal and / or legitimate in respect of the values set out in the Charter.

The present KAD Charter in English has a faithful translation in the Breton language and in French.

It may evolve over time, and this second version was ratified on 13<sup>th</sup> February 2013 by all KAD members.

*(The first version was ratified on 2<sup>nd</sup> September 2012 by all founding members of KAD).*



## **Charte de KAD, Kelc'h An Dael / Cercle du Parlement :**

### **Présentation de KAD :**

Nous, patriotes et démocrates bretons, en notre nom propre et/ou en celui d'associations bretonnes que nous représentons au sein de KAD, nous signons cette présente charte dans un esprit de concorde et d'union pour la défense des libertés bretonnes.

KAD, *Kelc'h An Dael*, (Cercle du Parlement), est une association loi de 1901, créée afin de mettre en place un Parlement de Bretagne, réunissant les bretons démocrates de toutes sensibilités, sans polémiquer sur nos divergences de forme ou de fond, seulement préoccupés de ce qui nous rassemble : la volonté de nous unir pour faire entendre de façon efficace la voix de *Breizh*, pour parfaire la coordination entre les associations militantes ainsi qu'entre les bretons eux-mêmes, et donc pour aller vers une vraie démocratie en Bretagne, garante des droits inaliénables de notre peuple breton.

### **Les valeurs et idéaux de KAD :**

L'adhésion à KAD implique l'acceptation des sept valeurs et idéaux ici présentés :

#### **1 - Bretagne et Peuple breton :**

La reconnaissance et la défense de la Bretagne, *Breizh*, dans son intégrité territoriale réunifiée, ainsi que la reconnaissance et la défense du Peuple breton dans sa diversité culturelle et linguistique, dans son droit inaliénable à l'autodétermination politique, dans le respect de son histoire et de ses préoccupations économiques et écologiques.

#### **2 – Assemblée parlementaire du Peuple breton :**

La liberté d'élire une assemblée parlementaire, ou Parlement Breton, pour asseoir cette reconnaissance et cette défense dans un esprit démocratique, où la discussion entre avis contraires est conclue par un vote souverain devant lequel tous les avis s'ajustent, rendant impossible un conflit de désunion.

### **3 – Statut de la Bretagne :**

La volonté à terme de recouvrer nos libertés bretonnes perdues, les situant quelque part entre autonomie et indépendance, en fonction du choix populaire que prendront nos compatriotes bretons sur l'impulsion de notre parlement et de l'ensemble des partis politiques bretons. Un statut pour la Bretagne sera démocratiquement défini.

### **4 – Constitution souveraine du Peuple breton :**

Le droit du Parlement breton de rédiger une constitution souveraine d'autodétermination, dans le respect et la défense des droits naturels et collectifs de notre nation bretonne, bafoués depuis l'annexion de notre pays en 1532, puis de l'interdiction illégale de siéger, prise la nuit du 4 août 1789, à l'encontre des parlementaires bretons qui n'ont jamais dissous leur assemblée.

### **5 – Liberté et justice :**

Le respect de la parole et des actes des citoyens bretons s'ils ne portent pas préjudices ni à autrui, ni à notre Nation bretonne, et donc le plaidoyer pour une société démocratique qui respecte les libertés d'opinions et d'entreprises, où la Loi bretonne se doit d'intervenir sans arbitraire, exclusivement face aux abus criminels illégaux, seul cas où la coercition est légitime, pour le bien de tous.

### **6 – Finances publiques :**

Le principe de subsidiarité, où seules les fonctions régaliennes doivent automatiquement accéder légitimement au financement public par l'ensemble des citoyens. Les autres fonctions, sociales et de solidarité, sont définies par le Parlement selon les besoins et nécessités du moment, dans une gestion rigoureuse des finances publiques bretonnes.

### **7- Liberté de culte et de conscience :**

La liberté de culte en Bretagne, athéisme compris, est acceptée, à condition qu'elle soit vécue sereinement hors contraintes sectaires et prosélytismes caractérisés. Les religions ou spiritualités historiques de la Bretagne et des Bretons sont le Druidisme et le Christianisme Celtique.

## **Les objectifs immédiats de KAD :**

KAD a pour objectifs simples et immédiats:

- Créer un Parlement de Bretagne (selon le règlement intérieur), où se décidera l'avenir de notre pays, *Breizh*, de notre destin breton.
- Pouvoir y rassembler tous les courants bretons démocrates, régionalistes, autonomistes, fédéralistes, indépendantistes... hors idéologies jacobines néo-colonialistes.
- Coordonner les actions des associations adhérentes librement consenties, dans une organisation confédérale.

KAD n'a aucun pouvoir de contrainte sur les associations adhérentes dès lors que celles-ci respectent la charte. Le non-respect des valeurs de la présente charte entraîne une sanction selon les formes décrites dans les statuts.

## **Les moyens de KAD :**

Les membres de KAD utilisent tout moyen pacifique et démocratique qu'ils considèrent utiles à l'atteinte des objectifs à la seule condition que les moyens utilisés soient légaux et/ou légitimes au regard des valeurs de la charte.

La présente charte de KAD en langue française a sa fidèle traduction en langue bretonne et en langue anglaise.

Elle pourra évoluer dans le temps, et sa présente deuxième version a été ratifiée le 27 février 2013 par l'ensemble des membres de KAD.

*(La première version fut ratifiée le 2 septembre 2012 par l'ensemble des membres fondateurs de KAD.)*



## Revue de presse :

Extrait de : **LE TREGOR**  
**Jeudi 15 novembre 2012**

Jean-Christophe Chorlay, Cercle du Parlement

**L'interview**

## « La Bretagne devrait légalement avoir ses institutions »

**Un Parlement breton pourrait-il renaître ? Une association s'y consacre depuis mai.**

**D'où vient l'idée de recréer un Parlement breton ?**

Une démocratie directe et un débat citoyen manquent en France. Beaucoup de réflexions se font à ce sujet sur les réseaux sociaux et les militants bretons y sont très actifs. Il faut dire qu'en Islande, ils refont leur Etat et leur Constitution à partir de réflexions et de dialogues sur internet. Il faut que les gens se disent : la démocratie, c'est nous. Ainsi est née l'association Kelc'h An Dael (Cercle du Parlement), déclarée le 2 mai, pour la création ou le réveil d'un Parlement de Bretagne. Ce ne serait pas une aberration mais une logique démocratique comme partout en Europe.

**Ce n'est pas un peu utopique ?**

Non, et les Allemands le montrent bien en distinguant ce qui se passe au niveau fédéral et ce qui se passe dans le Land. L'idée est de créer un Parlement en tant que tel, un lieu où les partis puissent débattre de sujets pour avoir une position commune. La nuit du 4 août 1789, on a privé les Bretons d'un droit en interdisant illégalement à leurs parlementaires de siéger, sans qu'ils aient jamais dissous leur assemblée. Le fédéralisme est l'idée européenne et les Bretons n'y sont pas. On s'est dit qu'il faudrait rappeler que la Bretagne devrait légalement avoir ses institutions, qu'on arrête la guerre et que tous aient un projet

commun à proposer à la France. L'idée est d'avoir la démocratie au plus proche du peuple, comme les Catalans, les Basques, les Gallois ou les Ecossais, qui ont recouvré pleinement leurs fonctions parlementaires. Défavorable à l'indépendance écossaise, Cameron a convenu qu'on ne peut pas aller contre une volonté démocratique...

**Ce serait une sorte d'union nationale ?**

Kad veut réunir tous les Bretons démocrates de gauche comme de droite, sans polémique sur les divergences de forme ou de fond. En Bretagne, on se défend assez mal. On a un conseil régional qui ne représente pas complètement la Bretagne et des partis politiques qui échangent peu, qui n'arrivent pas à se mettre d'accord en ce qui concerne la Bretagne, contrairement à ce que l'on voit en Catalogne. Et s'il y a aussi des patriotes bretons dans les partis hexagonaux, la

volonté bretonne n'arrive pas à passer. L'idée est d'avoir notre Parlement, de faire cohabiter les membres des différents partis bretons qui souhaiteraient faire ce pas à titre personnel.

**Aller d'Emgann à Adsav en passant par l'UDB et le Parti Breton, c'est possible ?**

L'adhésion implique l'acceptation de onze valeurs et idéaux, hors idéologies jacobines néo-colonialistes, et l'utilisation de tout moyen pacifique et démocratique utile à l'atteinte des objectifs. C'est clair. Or l'UDB a exclu la

membre qui a rejoint Kad en considérant que la présence d'une personne d'Adsav n'est pas bonne, quand bien même Adsav a accepté le niveau démocratique de notre charte ! Exclure n'est pas un acte démocratique, le principe de la démocratie implique le droit de participation à tous les membres de partis légaux. Nous, nous sommes démocratiques à 100 %.

Nous ne

sommes pas un parti, nous sommes comme l'institution qui, en France, gère l'Assemblée nationale ou le Sénat. L'idée n'est pas « Ni rouge ni blanc » ou « Ni droite ni gauche », c'est de mettre en place une institution où il puisse y avoir débat pour proposer un projet à la France. Personne n'a rien contre la France, il s'agit juste que tout le monde ait sa place dans l'Europe.

**A terme, autonomie ou indépendance ?**

La plupart des membres ont leurs idées claires, mais la démocratie n'est pas de décider pour les autres. Il faut monter des projets clairs, aux gens de décider. Kad ne prend pas position sur quoi que ce soit, c'est le Parlement qui prendra position.

**Quel est le calendrier ?**

Nous finissons un règlement intérieur qui permette la tenue des échanges. Les citoyens doivent savoir que ça existe, nous devons être représentatifs. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a des barrières à faire tomber et que nous ne pourrons pas avoir tout de suite un Parlement opérationnel. Fin 2012-début 2013, nous devrions travailler sur la mise en place d'un embryon de Parlement, un lieu où les gens discutent, ce qui est notre vocation première. Nous donnons du temps au temps afin de faire entrer l'idée dans les mentalités : après tout, la Bretagne a seize siècles d'existence !

**Propos recueillis par Erwann Hirel**

**Contact Kad :**  
**kadbreizh@gmail.com**



## « La Bretagne devrait légalement avoir ses institutions »

**Le Trégor : Un Parlement breton pourrait-il renaître ? Une association s'y consacre depuis mai. D'où vient l'idée de recréer un Parlement breton ?**

**J-C Chorlay :** Une démocratie directe et un débat citoyen manquent en France. Beaucoup de réflexions se font à ce sujet sur les réseaux sociaux et les militants bretons y sont très actifs. Il faut dire qu'en Islande, ils refont leur Etat et leur Constitution à partir de réflexions et de dialogues sur internet. Il faut que les gens se disent : la démocratie, c'est nous. Ainsi est née l'association Kelc'h An Dael (Cercle du Parlement), déclarée le 2 mai, pour la création ou le réveil d'un Parlement de Bretagne. Ce ne serait pas une aberration mais une logique démocratique comme partout en Europe.

**Le Trégor** : Ce n'est pas un peu utopique ?

**J-C Chorlay** : Non, et les Allemands le montrent bien en distinguant ce qui se passe au niveau fédéral et ce qui se passe dans le Lander. L'idée est de créer un Parlement en tant que tel, un lieu où les partis puissent débattre de sujets pour avoir une position commune. La nuit du 4 août 1789, on a privé les Bretons d'un droit en interdisant illégalement à leurs parlementaires de siéger, sans qu'ils aient jamais dissous leur assemblée. Le fédéralisme est l'idée européenne et les Bretons n'y sont pas. On s'est dit qu'il faudrait rappeler que la Bretagne devrait légalement avoir ses institutions, qu'on arrête la guéguerre et que tous aient un projet commun à proposer à la France. L'idée est d'avoir la démocratie au plus proche du peuple, comme les Catalans, les Basques, les Gallois ou les Ecossais, qui ont recouvré pleinement leurs fonctions parlementaires. Défavorable à l'indépendance écossaise, Cameron a convenu qu'on ne peut pas aller contre une volonté démocratique...

**Le Trégor** : Ce serait une sorte d'union nationale ?

**J-C Chorlay** : Kad veut réunir tous les Bretons démocrates de gauche comme de droite, sans polémique sur les divergences de forme ou de fond. En Bretagne, on se défend assez mal. On a un conseil régional qui ne représente pas complètement la Bretagne et des partis politiques qui échangent peu, qui n'arrivent pas à se mettre d'accord en ce qui concerne la Bretagne, contrairement à ce que l'on voit en Catalogne. Et s'il y a aussi des patriotes bretons dans les partis hexagonaux, la volonté bretonne n'arrive pas à passer. L'idée est d'avoir notre Parlement, de faire cohabiter les membres des différents partis bretons qui souhaiteraient faire ce pas à titre personnel.

**Le Trégor** : Aller d'Emgann à Adsav, en passant par l'UDB et le Parti Breton, c'est possible ?

**J-C Chorlay** : L'adhésion implique l'acceptation de onze valeurs et idéaux, hors idéologies néo-colonialistes, et l'utilisation de tout moyen pacifique et démocratique utile à l'atteinte des objectifs. C'est clair. Or l'UDB a exclu la membre qui a rejoint Kad en considérant que la présence d'une personne d'Adsav n'est pas bonne, quand bien même Adsav a accepté le niveau démocratique de notre charte ! Exclure n'est pas un acte démocratique, le principe de la démocratie implique le droit de participation à tous les membres de partis légaux, nous, nous sommes démocratiques à 100 %. Nous ne sommes pas un parti, nous sommes comme l'institution qui, en France, gère l'Assemblée nationale ou le Sénat. L'idée n'est pas « Ni rouge ni blanc » ou « Ni droite ni gauche », c'est de mettre en place une institution où il puisse y avoir débat pour proposer un projet à la France. Personne n'a rien contre la France, il s'agit juste que tout le monde ait sa place dans l'Europe.

**Le Trégor** : A terme, autonomie ou indépendance ?

J-C Chorlay : La plupart des membres ont leurs idées claires, mais la démocratie n'est pas de décider pour les autres. Il faut monter des projets clairs, aux gens de décider. Kad ne prend pas position sur quoi que ce soit.

**Le Trégor** : Quel est le calendrier ?

**J-C Chorlay** : Nous finissons un règlement intérieur qui permette la tenue des échanges. Les citoyens doivent savoir que ça existe, nous devons être représentatifs. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a des barrières à faire tomber et que nous ne pourrons pas avoir tout de suite un Parlement opérationnel. Fin 2012-début 2013, nous devrions travailler sur la mise en place d'un embryon de Parlement, un lieu où les gens discutent, ce qui est notre vocation première. Nous donnons du temps au temps afin de faire entrer l'idée dans les mentalités : après tout, la Bretagne a seize siècles d'existence !

**Propos recueillis  
par Erwann Hirel**

Contact KAD : [kadbreizh@gmail.com](mailto:kadbreizh@gmail.com)



## Renaissance du Parlement de Bretagne

Le 31 mars 2012, après la manifestation de Quimper en faveur de la langue bretonne, 31 bretons et bretonnes d'horizons politiques différents, ayant en commun l'amour de notre pays, le désir de le défendre et de lui redonner force et vigueur se sont assis autour d'une table pour débattre de la création d'un Parlement d'union nationale, lieu démocratique d'échanges entre les forces vives de l'Emsav. Jean-Loup Le Cuff, initiateur du projet, a répondu à nos questions.



Jean-Loup Le Cuff (photo JLLC)

**L'Avenir de la Bretagne : Jean-Loup Le Cuff bonjour, pouvez-vous nous parler de votre projet de Parlement de Bretagne ?**

JLLC : Cette idée est née sur les réseaux sociaux entre bretons de différentes sensibilités politiques. Plusieurs réunions sont eu lieu où l'ensemble des participants, de la droite et de la gauche bretonnes ou non encartés, ont débattu en parfaite harmonie, sans aucun conflit ou écart de langage, conscients de l'intérêt primordial en jeu, et où toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. Il a donc été créé l'association KAD, Kelc'h An Dael, (Cercle du Parlement), association logistique pour la création d'un Parlement breton. La déclaration a été faite le 2 mai à la sous-préfecture de Fougères, et est parue au Journal officiel du 30 juin 2012 avec pour objet : « Rassembler les Bretons dans une réflexion démocratique, organiser et coordonner les actions des personnes et des associations adhérentes ».

KAD est une association bretonne ouverte à tous les patriotes et démocrates bretons de gauche comme de droite qui acceptent que toute divergence d'opinion interne soit réglée par le vote souverain, dans le but d'œuvrer, en toute fraternité et convivialité, pour la création ou le réveil d'un Parlement de Bretagne. KAD n'est pas un parti breton de plus, mais un lieu de rencontre et de coordination de tous les bretons désireux de faire l'UNION ! KAD ne prétend pas être le Parlement de Bretagne, mais l'association qui va, avec l'aide de toutes les bonnes volontés, mettre en place les conditions électives et démocratiques pour créer ce Parlement de Bretagne.

**Vous affirmez que vous avez réussi le "tour de force" de faire asseoir à la même table des Bretons de toutes les mouvances, ou le représentant de l'UDB a été exclu de son parti à la suite de votre rencontre, qu'en est-il en réalité ?**

Nous avons effectivement réussi ce tour de force puisqu'à la création de KAD au mois de mai et jusqu'en septembre, les membres de notre bureau venaient d'horizons aussi variés que l'U.D.B., le Parti Breton ou Adsav ainsi que plusieurs membres sans étiquette.

Malheureusement, le destin a frappé notre bureau, puisque début octobre, un de nos membres, Reun Le Digerher (de Ermann MG1), est décédé... et nous tenons à saluer ici sa mémoire. Reun était un militant breton authentique, entier et sans compromission avec les idées jacobines et celles des supplétifs bretons de l'Etat centraliste français ! Il était résolument à gauche, et cependant, dans l'idée de faire l'Union de l'Emsav, dans l'intérêt premier de la Bretagne, il avait accepté de nous rejoindre... Sa disparition nous donne une responsabilité de plus, celle de ne pas le décevoir si il nous voit depuis le «Gwenved» des Bretons. Comme nous ne voulons pas non plus décevoir la mémoire de tous les autres militants bretons qui ont œuvré toute leur vie pour qu'un tel Parlement Breton revoie le jour... et je pense entre autres à Yann Fouéré.

Nous avions donc réussi à faire cette union de tous les Bretons, toutes sensibilités confondues, afin que le «Diviser pour mieux régner» des jacobins disparaîsse, pour l'avènement d'une véritable démocratie en Bretagne ! Fin septembre pourtant, suite à la communication de la création de KAD, les cadres de l'UDB se sont insurgés, refusant que le nom de l'UDB soit associé à notre entreprise de «banalisation de l'extrême droite» (sic !). Ils nous ont même menacés de porter plainte devant la justice française... On aurait adoré ! Ils se sont ravisés devant l'image désastreuse de supplétifs bretons que cela leur aurait donné, mais ils ont demandé à Odile Buton de démissionner. Odile est resté digne et a refusé, considérant qu'il n'y avait pas contradiction à être dans l'U.D.B. et en même temps dans KAD qui justement désire faire démocratiquement l'UNION des Bretons... Les uns ont le titre, les autres le sont... Les cadres de l'UDB ont donc exclu Odile. Les pires ennemis à notre projet de Parlement Breton semblent être les bretons régionalistes eux-mêmes, dans leur phobie de déplaire à leurs bons maîtres jacobins, ou d'être associés aux yeux des bienpensants de la République anti-bretonne à un projet politiquement incorrect, une jacquerie de vilains nationalistes bretons... «Mieux vaut en rire qu'en pleurer» aurait dit Rabelais. Espérons que notre travail leur donne tort à l'avenir, et qu'ils sachent que dans un tel cas nous serons toujours ouverts au dialogue et à l'union avec eux ! Nous ne pouvons faire preuve de plus de tolérance me semble-t-il !

**Pensez-vous réellement qu'un jour la Bretagne sera de nouveau dotée d'un Parlement ?**

Bien sûr que la Bretagne retrouvera un jour un véritable Parlement digne de ce nom, un territoire réunifié et une véritable autonomie voire plus... Quand ? Personne ne le sait, mais 24 heures avant la chute du mur de Berlin, personne ne s'y attendait... Il y a parfois des accélérations dans l'Histoire et les difficultés économiques et morales que connaît aujourd'hui la France jacobine tendent à prouver que son système culturellement totalitaire est obsolète... Il ne fonctionne plus, si tant est qu'il a un jour fonctionné. Leurs seules réponses aux problèmes des Bretons, comme des autres peuples de l'hexagone, résident dans l'interdit et/ou la répression... Pour le pays autoproclamé des Droits de l'Homme, cela fait désordre, face à l'Europe et à toutes ces nations sans Etat qui progressent aujourd'hui vers l'autonomie ou même pour certaines l'indépendance.

Pour paraphraser un chef d'entreprise breton actuel : Notre vrai problème, c'est la France ! De plus en plus de Bretons en prennent conscience, et à l'heure d'Internet il est trop tard pour nous mûrir. Nous ne sommes plus au temps de Jules Ferry ou de Gambetta et la bête jacobine bien repue depuis plus de deux siècles de nos chairs à canons, de notre soumission forcée, de nos impôts, va bientôt devoir jeûner et lâcher du lest... ou bien disparaître. Aucun système politique n'est éternel, surtout les systèmes idéologiques... Même l'Empire Romain, modèle des jacobins, s'est écroulé !

Aujourd'hui, le latin est langue morte et le breton est encore parlé et vivant... Nous avons déjà gagné car les pires répressions sont passées et nous sommes toujours debout ! Les jacobins ont tiré les premiers, à notre tour maintenant... Mais qu'ils se rassurent, contrairement à eux, nous sommes de vrais démocrates car nous avons trop souffert de leurs mensonges, manipulations et vilenies, nous ne tuerons personne, nous n'embastillerons personne pour ses idées, nous n'interdirons à personne de vivre dans la langue de ses aïeux... Nous voulons juste être libres et vivre bretons en Bretagne !

Virtuellement, le Parlement de Bretagne est déjà là et la porte est grande ouverte à tous les vrais patriotes qui veulent nous rejoindre pour transformer cette virtualité en réalité... Tout simplement, naturellement et avec sérénité ! Le peu que nous ferons sera déjà fondation, et si nous ne pouvons mettre en place la clef de voûte, d'autres le feront après nous... Arrêtons d'espérer ou de nous lamenter : Faisons !

Je laisse le dernier mot à Glenmor : « Un deiz e vo sklaer an amzer ! »

**Propos recueillis par SH**

Extrait de : **L'Avenir de la Bretagne**  
Numéro/niverenn 502: Novembre-Décembre/Miz-Du – Kerzu



## **KAD KELC'H AN DAEL**

**“Unanded el liested”**

**D'un passé prestigieux enseveli dans l'oubli et la soumission,  
il nous reste le devoir obsédant de réveiller notre Nation!**

